

INFO PARENTS N ° 1

Philippe ROBIN, Principal du collège E. Combes

à tous les parents d'élèves du collège 18/09/2020

Horaires d'ouverture de la grille du collège : les portes du collège sont ouvertes tous les matins à
7h45 (pour les cours à 8h) 8h20 (pour les cours à 8h25) 8h50 (pour les cours à 8h55).
Nous demandons également aux élèves de ne pas s'attouper devant le collège le matin et le soir pour des raisons de sécurité. Nous les invitons à rentrer au collège dès l'ouverture des grilles.
En cas d'absence de votre enfant, nous vous demandons de bien vouloir en **informer le service de la vie scolaire, au n° de téléphone direct : 05 46 92 30 01**

Précisions sur les différents régimes de sortie :

Carnet vert : autorise un élève à sortir plus tôt en cas d'absence non prévue d'un professeur, sans obligation d'en informer sa famille.

Carnet orange : l'élève doit être au collège selon son emploi du temps habituel (annuel). Il ne peut pas sortir seul du collège avant l'heure prévue par son emploi du temps en cas d'absence d'un professeur. Pour sortir avant l'heure prévue, il faut remplir le coupon vert "sortie exceptionnelle" dans le carnet.

Carnet rouge : oblige l'élève à être présent au collège du matin au soir, dès 8h ou 9h, et jusqu'à 16h ou 17h au choix des parents, quel que soit son emploi du temps. Pour sortir avant, il faut remplir le coupon vert "sortie exceptionnelle" dans le carnet.

Circulation aux abords du collège :

Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux parents de ne se garer que sur les emplacements autorisés, afin de permettre la libre circulation des élèves qui entrent et sortent du collège matin midi et soir.

Bourses de collège : Les demandes sont à faire avant le **15 octobre 2020**. Elles devront désormais se faire en ligne en vous connectant sur I-CART, dans votre espace parents.

Il est aussi possible de constituer à tout moment de l'année un dossier de fonds social. Vous pouvez rencontrer si besoin l'assistante sociale scolaire : Mme COUVIDAT, qui assure une permanence au collège les mardi et mercredi matin, et la psychologue de l'éducation nationale Mme ANDREAU. Les rendez-vous sont à prendre auprès de Mme LIGNAT (CPE) ou au secrétariat.

Cette année, les **factures de demi-pension** vous parviendront par courriel sur l'adresse que vous nous avez communiquée (il arrive que ceux-ci atterrirent dans les spams ... à surveiller).

Parents - délégués : le collège a 22 divisions cette année, et un dispositif ULIS (pour un effectif total de 520 élèves). Nous espérons que chaque classe pourra être représentée par au moins un parent délégué aux conseils de classe. Vous pouvez pour cela vous rapprocher des fédérations de parents.

Les élections des parents d'élèves au Conseil d'administration auront lieu le **vendredi 9 octobre**, au collège ou par correspondance.

Devoirs faits : Le dispositif « Devoirs faits » est en place. Un créneau inscrit dans l'emploi du temps est proposé sur chacune des heures de permanence. Nous vous invitons à y inscrire votre enfant, par courriel ou dans son carnet de correspondance en précisant le créneau souhaité.

Site internet du collège : <http://etab.ac-poitiers.fr/coll-ecombes-pons/>

Nous vous rappelons que de nombreuses informations y sont diffusées dans sa partie centrale, ainsi que des fichiers téléchargeables qui seront proposés au fur et à mesure de l'avancée de l'année scolaire (ainsi que par Pronote). Pour les communications avec l'administration du collège, elles peuvent se faire par courriel à : ce.0170389f@ac-poitiers.fr et pour la segpa : ce.0171059j@ac-poitiers.fr